

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE UNIMED**

La Société Premium Holding SA, contrôlée par M. Ridha CHARFEDDINE, a déclaré avoir franchi directement à la hausse, le 31 janvier 2019, le seuil de 5% du capital de la société UNIMED, suite à l'acquisition en bourse de 2 891 158 actions représentant 9,03% du capital de la société.

Selon le déclarant, M. Ridha CHARFEDDINE détient directement à cette date 54,36% du capital de la société UNIMED et détient indirectement 9,03% du capital de la société, soit un total de 63,39%.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis le 06 février 2019 par le déclarant.